



Française - Département : AR

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 009-210900619-20260312-DELIB_2026_009-DE

COMMUNE LES BORDES-SUR-ARIZE
Séance du jeudi 12 mars 2026 - Délibération N° DEL_2026_009

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	13	13
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le douze mars deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Frédéric CAMPS.

Présents : Alain CABE, Frédéric CAMPS, Francois CHAUVET, Séverine COMMENGE, Gilles De SAINT BLANQUAT, Steeve DENOY, Serge KOSMINSKY, Patrick LAFONT, Michel MERIC, Aurélie MIR, Jérôme PEREIRA-SANTERRE, Marie-Ange POUILLET, Gilberte VALERO

Représentés :

Absents et Excusés :

Secrétaire de Séance: Jérôme PEREIRA-SANTERRE

Objet : AFFECTATION DE RESULTAT 2025- BUDGET PRINCIPAL

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **137 367,31**

- un excédent reporté de : **539 872,16**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **677 239,47**

- un déficit d'investissement de : **321 924,43**

- un excédent des restes à réaliser de : **199 159,45**

Soit un besoin de financement de : **122 764,98**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT **677 239,47**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **122 764,98**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **554 474,49**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **321 924,43**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Premier Adjoint,
Jérôme PEREIRA-SANTERRE